

Monté sur du solide



L'INSPECTION DES MADRIERS D'ÉCHAFAUDAGE *en bois d'œuvre*

La prévention,
j'y travaille !
CSST

Les madriers en bois d'œuvre entrant dans la composition des planchers d'échafaudage peuvent présenter certains défauts. Parce qu'ils amoindrissent la résistance du bois, ces défauts augmentent les risques de chutes et compromettent la sécurité des travailleurs.

Qualité des madriers

Pour être mis en service, les madriers d'échafaudage en bois d'œuvre doivent être de qualité équivalente ou supérieure à celle de l'épinette de catégorie n° 1 et estampillés comme tels suivant la norme NLGA par le *Conseil de l'industrie forestière du Québec*, un organisme accrédité par la *Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre*.



Test de résistance

L'inspection ne suffit pas pour évaluer la résistance d'une pièce de bois destinée à la fabrication d'un plancher d'échafaudage. C'est pourquoi tous les madriers d'une longueur excédant 2,1 mètres entre leurs points d'appui doivent être testés et estampillés suivant la norme CSAS269.2-M87 « Échafaudages » avant d'être mis en service.



Inspection régulière des madriers

Il faut inspecter régulièrement les madriers. Des défauts importants, occasionnés par l'usure, peuvent compromettre leur résistance. Ceux qui présentent les défauts illustrés ci-contre doivent être éliminés.

DÉFAUTS IMPORTANTS ENTRAÎNANT LE REJET DES MADRIERS

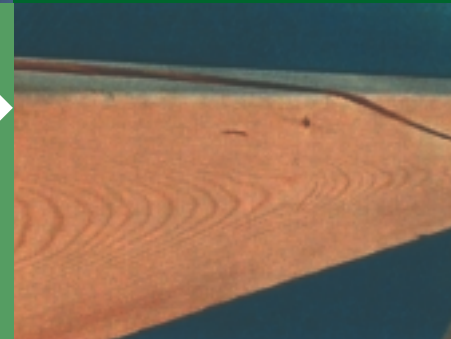
FENTE

Se débarrasser de tout madrier présentant une fente plus longue que sa largeur.



GERCE

Se débarrasser de tout madrier présentant une gerce plus longue que sa largeur. La gerce consiste en une séparation du bois en travers des anneaux de croissance. Elle résulte ordinairement du séchage.

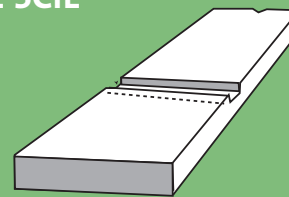


ROULURE

Tout madrier présentant une roulure excédant 50 mm (2 po) de profondeur doit être éliminé. La roulure, qui consiste en une séparation longitudinale du bois entre les anneaux de croissance ou à travers eux, résulte de l'action du gel ou d'un traumatisme subi par l'arbre.



TRAIT DE SCIE



Tous les madriers présentant un trait de scie d'une profondeur excédant 8 mm (5/16 po) doivent être éliminés.

NŒUD LÂCHE

Tout madrier comportant un nœud lâche (ou vicieux) excédant 38 mm (1 1/2 po) de diamètre doit être rejeté.



NŒUD ENCASTRÉ

NŒUD ENTREMÊLÉ



Se débarrasser de tout madrier comportant un nœud encastré ou un nœud entremêlé excédant 50 mm (2 po) de diamètre.

FLACHE

Tout madrier présentant une flache (ou creux) d'une profondeur de 25 mm (1 po) qui s'étend sur plus du quart de sa longueur doit être éliminé.



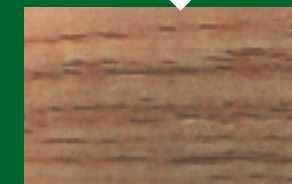
POURRITURE

La pourriture du bois, dont il est toujours difficile de mesurer l'ampleur, prouve que ses propriétés mécaniques se sont détériorées. Pour cette raison, tout bois altéré, piqué ou présentant une carie alvéolaire doit être éliminé.

Carie alvéolaire



Bois piqué



Bois altéré



DÉFAUTS IMPORTANTS... (suite)

GAUCHISSEMENT

(ou voilement) supérieur aux limites indiquées dans le tableau ci-dessous

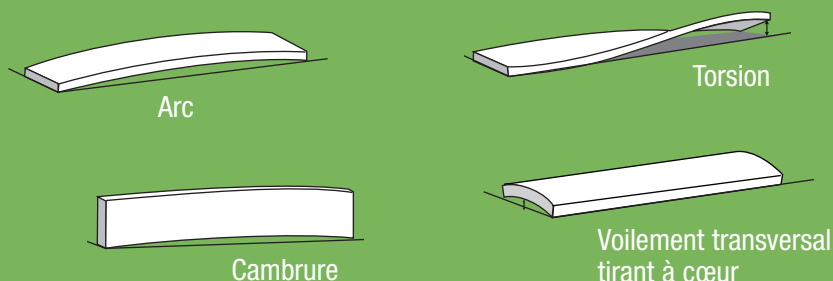
MADRIER EN BOIS D'ŒUVRE DE CATÉGORIE N° 1 : DÉFORMATIONS ADMISES

Longueur du madrier	1,8 m (6 pi)	2,4 m (8 pi)	3,6 m (12 pi)
Voilement longitudinal de face (arc)	4,8 mm (3/16 po)	9,5 mm (3/8 po)	38 mm (1 1/8 po)
Voilement longitudinal de rive (cambrure)	1,6 mm (1/16 po)	3,1 mm (1/8 po)	9,5 mm (3/8 po)
Voilement transversal (tirant à cœur)	3,1 mm (1/8 po)	3,1 mm (1/8 po)	3,1 mm (1/8 po)
Gauchissement (torsion)	17,5 mm (11/16 po)	23,8 mm (15/16 po)	38 mm (1 3/8 po)

Note. – Chaque madrier a une tranche (bout) de 50 mm sur 250 mm (2 po sur 10 po). Les déformations présentées ici sont tirées de la norme *Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien*, février 1996.

DÉFORMATION DES MADRIERS

Principales altérations que peuvent subir les madriers



Entretien et entreposage

Pour conserver les madriers d'échafaudage en bon état le plus longtemps possible, il faut toujours suivre les recommandations du fabricant.

Photos : Conseil de l'Industrie forestière du Québec

La CSST en région – Au service des employeurs et des travailleurs

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
33, rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 2R3
Tél. (819) 797-6191
1 800 668-2922
Télé. (819) 762-9325

2^e étage
1185, rue Germain
Val-d'Or
(Québec) J9P 6B1
Tél. (819) 354-7100
1 800 668-4593
Télé. (819) 874-2522

BAS-SAINT-LAURENT
180, rue des Gouverneurs
Case postale 2180
Rimouski
(Québec) G5L 7P3
Tél. (418) 725-6100
1 800 668-2773
Télé. (418) 727-3948

CHAUDIÈRE-APPALACHES
777, rue des Promenades
Saint-Romuald
(Québec) G6W 7P7
Tél. (418) 839-2500
1 800 668-4613
Télé. (418) 839-2498

CÔTE-NORD
Bureau 236
700, boulevard Laure
Sept-Îles
(Québec) G4R 1Y1
Tél. (418) 964-3900
1 800 668-5214
Télé. (418) 964-8230

235, boulevard La Salle
Baie-Comeau
(Québec) G4Z 2Z4
Tél. (418) 294-7300
1 800 668-0583
Télé. (418) 294-8691

ESTRIE
Place-Jacques-Cartier
Bureau 204
1650, rue King Ouest
Sherbrooke
(Québec) J1J 2C3
Tél. (819) 821-5000
1 800 668-3090
Télé. (819) 820-3927

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
163, boulevard de Gaspé
Gaspé
(Québec) G4X 2V1
Tél. (418) 368-7800
1 800 668-6789
Télé. (418) 360-8375

200, boulevard Perron O.
New Richmond
(Québec) G0C 2B0
Tél. (418) 392-5091
1 800 668-4595
Télé. (418) 392-5406

ÎLE-DE-MONTRÉAL
1, complexe Desjardins
Tour sud, 30^e étage
Case postale 3
Succ. Place-Desjardins
Montréal
(Québec) H5B 1H1
Tél. (514) 906-3000
Télécopieurs
Montréal – 1 : (514) 906-3133
Montréal – 2 : (514) 906-3232
Montréal – 3 : (514) 906-3330
Montréal – 4 : (514) 906-3434

LANAUDIÈRE
432, rue De Lanaudière
Case postale 550
Joliette
(Québec) J6E 7N2
Tél. (450) 753-2600
1 800 461-4489
Télé. (450) 756-6832

LAURENTIDES
6^e étage
85, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Québec) J7Y 3R8
Tél. (450) 431-4000
1 800 465-2234
Télé. (450) 432-1765

LAVAL
1700, boulevard Laval
Laval
(Québec) H7S 2G6
Tél. (450) 967-3200
Télé. (450) 668-1174

LONGUEUIL
25, boulevard La Fayette
Longueuil
(Québec) J4K 5B7
Tél. (450) 442-6200
1 800 668-4612
Télé. (450) 442-6373

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC
Bureau 200
1055, boulevard des Forges
Trois-Rivières
(Québec) G8Z 4J9
Tél. (819) 372-3400
1 800 668-6210
Télé. (819) 371-6952

OUTAOUAIS
15, rue Gamelin
Case postale 1454
Gatineau
(Québec) J8X 3Y3
Tél. (819) 778-8600
1 800 668-4483
Télé. (819) 772-3966

QUÉBEC
425, rue du Pont
Case postale 4900
Succursale Terminus
Québec
(Québec) G1K 7S6
Tél. (418) 266-4000
1 800 668-6811
Télé. (418) 266-4015

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Place-du-Fjord
901, boulevard Talbot
Case postale 5400
Chicoutimi
(Québec) G7H 6P8
Tél. (418) 696-5200
1 800 668-0087
Télé. (418) 545-3543

Complexe du Parc
6^e étage
1209, boul. du Sacré-Cœur
Case postale 47
Saint-Félicien
(Québec) G8K 2P8
Tél. (418) 679-5463
1 800 668-6820
Télé. (418) 679-5931

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
145, boul. Saint-Joseph
Case postale 100
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6Z1
Tél. (450) 359-2100
1 800 668-2204
Télé. (450) 359-1307

VALLEYFIELD
9, rue Nicholson
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 4M4
Tél. (450) 377-6200
1 800 668-2550
Télé. (450) 377-8228

YAMASKA
2710, rue Bachand
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B6
Tél. (450) 771-3900
1 800 668-2465
Télé. (450) 773-8126

Bureau RC-4
77, rue Principale
Cranby
(Québec) J2G 9B3
Tél. (450) 378-7971
Télé. (450) 776-7256

26, place Charles-De
Montmagny
Sorel-Tracy
(Québec) J3P 7E3
Tél. (450) 743-2727
Télé. (450) 746-1036

Visitez le site Web
de la CSST :
www.csst.qc.ca



Québec